

La Croix

En 2018, 70 000 sans-domicile fixe ont accédé à un logement durable

Nathalie Birchem , le 05/02/2019 à 6h00

Annoncé par le ministre du logement, Julien Denormandie, ce chiffre correspond à une amélioration de 20 % par rapport à 2017.

Le gouvernement attribue ces résultats au plan « Logement d'abord ».

L'annonce est passée un peu inaperçue. Vendredi 1^{er} février, alors que la Fondation Abbé-Pierre présentait son rapport annuel sur le mal-logement, le ministère du logement a affirmé dans un communiqué qu'en 2018 « 70 000 personnes à la rue ou hébergées (étaient) sorties vers le logement social ou le logement adapté ». Ce chiffre peut impressionner, alors que les dernières estimations de l'Insee, qui datent de 2012, évaluaient à 141 500 le nombre de personnes sans domicile en métropole (1).

Le ministre Julien Denormandie estime qu'il correspond aux « premiers résultats positifs » du plan quinquennal « Logement d'abord ». Lancé en septembre 2017 par Emmanuel Macron, ce plan vise à permettre aux sans-abri d'accéder directement à un logement pérenne plutôt qu'à des hébergements d'urgence. Pour y parvenir, le gouvernement s'est engagé à produire 40 000 logements très sociaux par an dès 2018, à créer sur cinq ans 40 000 places dans le parc locatif privé à vocation sociale et à ouvrir, sur cinq ans également, 10 000 places en pension de famille.

Grâce à ce plan, 14 163 ménages hébergés dans des centres d'hébergement ont obtenu un logement social en 2018. En comptant une moyenne de 2,2 personnes par foyer, cela équivaut à 31 158 anciens sans-domicile désormais logés par ce biais, détaille d'abord le cabinet de Julien Denormandie. Soit 14 % de plus que l'an dernier.

Mais cela « reste en dessous des objectifs pour 2018 », tempère Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre. De plus, selon le gouvernement, 7 336 ménages sont également sortis de la rue vers le logement social, ce qui représente 16 139 personnes.

En matière d'intermédiation locative, qui permet de louer un logement privé à des personnes en difficulté en sécurisant le bail via un tiers, le gouvernement a réalisé ses objectifs. En 2018, environ 20 000 personnes ont bénéficié d'un logement par ce biais, dont 6 000 grâce à des créations de places et 14 000 en prenant la place de personnes parties ailleurs.

L'année dernière, 4 478 personnes sont entrées dans des pensions de famille, de petites résidences sociales prévoyant espaces collectifs et accompagnement : 1 378 d'entre elles ont pu avoir ce logement grâce à des créations de place, ce qui est en dessous de l'objectif prévu, et 3 100 grâce à des départs.

Au total, *« il y a eu incontestablement des efforts réalisés grâce au plan “Logement d'abord”, mais le chiffre de 70 000 est plus limité qu'il n'y paraît »*, juge Christophe Robert. *« Il ne représente pas que des nouvelles places mais intègre aussi les rotations de personnes sur une place existante. »* D'après le ministère, ce chiffre de 70 000 sans-domicile logés durablement représente en fait *« 12 000 personnes de plus qu'en 2017, soit + 20 % »*.

Dernier bémol, ajoute Christophe Robert, *« si ces indicateurs montrent incontestablement une inflexion positive, on ne peut pas le dissocier d'autres indicateurs, qui eux vont dans le mauvais sens, comme la diminution des aides personnalisées au logement (APL) ou le nombre record d'expulsions en 2018 »*.

Nathalie Birchem

(1) Ce chiffre, désormais ancien, correspond au nombre de personnes ayant utilisé au moins une fois les services d'hébergement ou de restauration, en incluant les 22 500 personnes en centres d'accueil pour demandeurs d'asile.